



*Expo IHS Bibliothèque Universitaire de Perpignan*

## **1 Edito**

Après un temps de pandémie et de sommeil de notre bulletin, et suite à notre journée d'étude sur la presse syndicale, il était pertinent de sortir un nouveau bulletin de notre Institut d'histoire Sociale.

Notre institut reprend un nouveau souffle avec la tenue d'initiatives comme celle de la remise des archives du syndicat des cheminots de Villefranche sur la lutte du train jaune. Les adhésions témoignent de cette nouvelle reprise.

Ce bulletin est marqué aussi par les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie. La CGT a fortement milité pour la paix et en a payé un lourd tribut comme en témoigne le tragique massacre de Charonne. Les cicatrices de cette guerre d'Algérie ne sont toujours pas refermées, comme on a pu le vérifier lors des présidentielles. L'extrême droite renforcée lors de ces élections, souffle constamment sur ces braises.

La CGT a toujours milité pour la paix, comme elle fait actuellement pour l'Ukraine. Les travailleurs sont toujours les victimes des guerres orchestrées par les capitalistes. Les conflits sont toujours générateurs de morts et de régression sociale.

L'histoire nous permet de mieux comprendre le présent, l'institut d'histoire sociale joue son rôle en extrayant de l'expérience du passé tout ce qui peut contribuer à éclairer le présent pour construire l'avenir.

## 2 L'âme du train jaune livré à l'histoire

Le 28 janvier 2022, les archives des luttes pour le train jaune ont été remises à l'Institut d'histoire CGT. Ce fut un moment fort de la lutte pour la mémoire ouvrière.

Le cœur de la CGT était là :

- Gilbert Garrel, président de l'IHS CGT national ;
- Laurent Brun, secrétaire général de la CGT Cheminots ;
- Maurice Samson, de l'IHS CGT Cheminots.
- Alain Raynal, de l'IHS CGT Occitanie ;
- Gisèle Vidalet, du comité régional de la CGT Occitanie ;
- Julien Berthélémy, secrétaire général de la CGT 66 ;
- Jean Alvarez, président de l'IHS CGT 66
- Frédéric Roy, pour la CGT Cheminots de Villefranche ;
- Liberto Jofre et Serge Bastide de la CGT Cheminots ;
- Serge Bastide, de la CGT retraités Cheminots des PO ;

Et ce fut sans compter la présence de Jean-Luc Gibelin, représentant les élus régionaux, Monique Guerrero, présidente du comité d'usagers du train jaune ainsi que Georges Bartoli qui a mis son talent d'artiste photographe au service de la lutte pour le train jaune, avec nos excuses pour celles et ceux que nous oublierions.

Nous avons pu apprécier la force de l'exercice de mémoire, comme le fit Liberto Jofre quand il évoqua « les machines Fiterman » dans le cadre du rapport de force instauré dans les années 1980 et lorsqu'il rappela que « *ce sont des travailleurs étrangers qui ont réalisé l'essentiel des travaux de construction des infrastructures* ».

Ce fut en effet une lutte exemplaire et courageuse, certains cheminots ayant été sanctionnés. Maintenir en vie le train qui passe sur des ouvrages d'art exceptionnels et qui fait le lien entre les populations était et est toujours un combat de tous les instants. La victoire est là, mais la lutte doit continuer pour que ce train ne soit pas seulement un train touristique mais un VRAI train qui puisse mettre en lien les populations des cités qu'il dessert, avec des prix attractifs et suffisamment de rotations pour fidéliser et pérenniser les lignes.

Autant dire que le rôle de l'IHS CGT est essentiel pour permettre de garder la mémoire de ces combats tout en mettant à la disposition de celles et ceux qui s'y intéressent un bel exemple du « ne rien lâcher ». Il s'inscrit en appui des luttes pour un service public des transports digne de ce nom, moderne autant qu'humain, qui doit réapprendre à promouvoir les dites « petites lignes » existantes et en recréer d'autres.



*Remise des archives de luttes pour le train jaune à l'IHS CGT 66*

### 3 Ne pas oublier le massacre de Charonne.

Il y a 60 ans le 08 février 1962, 8 camarades sont tombés, ils ont été tués par les troupes de Papon, préfet de police qui s'était également distingué pour avoir organisé le massacre de manifestants le 17 octobre 1961 lorsqu'ils manifestaient pour la paix en Algérie et les mesures de contrainte envers les algériens en métropole.

Le 08 février 1962, métro Charonne, ces camarades, militants de Cgt ont été délibérément massacrés par les troupes de police sous les ordres de Maurice Papon qui sera en 1998 condamné pour crimes contre l'humanité.

Citons pour leur mémoire et celle du mouvement social leurs noms ici :

- Suzanne Martorell, employée de presse ;
- Fanny Dewerpe, secrétaire dactylographe ;
- Anne-Claude Godeau, employée des chèques postaux ;
- Jean Pierre Bernard, employé dessinateur des télécommunications ;
- Édouard Lemarchand, employé de presse ;
- Hippolite Pina, ouvrier du bâtiment ;
- Raymond Wittgens, conducteur typographe
- Daniel Fery, apprenti à la Société d'expédition
- Une neuvième victime, Maurice Pochard, employé de bureau, mourra de ses blessures le 20 avril.

Les neuf victimes de Charonne étaient tous membres de la CGT qui ce jour-là fut cruellement frappée.

Rappelons la basse politique du ministre de l'Intérieur Roger Frey qui osa prétendre que « *le 8 février les émeutiers, en bandes organisées, ont attaqué avec une extraordinaire violence le service d'ordre* »

La sauvagerie de la répression qui s'exerça le 8 février sur ces citoyens défilants pacifiquement fait écho à tous les coups de forces des pouvoirs en place depuis la révolte des Canuts, la fusillade de Fourmies et la répression sauvages subie par les communards du fait d'Adolphe Thiers aux services de la bourgeoisie patronale de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette nuit-là, le 8 février 1962, une répression sanglante et ciblée se déchaîna sur ordre de la hiérarchie et du préfet de police de l'époque Maurice Papon. Onze mille personnes sont arrêtées, brutalisées et détenues dans des camps improvisés. Beaucoup d'entre elles disparaîtront et finiront « noyées par balle » dans la Seine. Si l'opinion publique demeura dans l'ensemble insensible aux tragiques événements de la nuit du 17 octobre 1961. L'effet des campagnes de la CGT contre le terrorisme de l'OAS et pour la paix en Algérie marque la volonté inébranlable de notre organisation d'œuvrer pour la paix, la fraternité et l'amitié entre les peuples.

La vague d'indignation que souleva le drame de Charonne et l'immense mouvement de solidarité qui se manifesta les jours suivants à travers tout le pays révèlent la lassitude des français pour une guerre injuste et cruelle.

L'immense cortège qui accompagne le 13 février les cercueils de la Bourse du travail au cimetière du Père-Lachaise démontre avec éclat la force de l'aspiration à la fin des combats et la paix.

La banalisation des idées d'extrême droite dans les débats publics invite à la plus grande vigilance. Désormais tout semble possible y compris les conditions de possibilité d'un fascisme d'ici et d'aujourd'hui, qu'il soit clairement incarné par le nouvel élu à l'Élysée ou mis en place par les mesures gouvernementales et législatives à l'encontre des droits et conquises sociales .

Au nom des valeurs de solidarité et du refus de toute discrimination, la CGT ne baissera pas la garde. Elle combattra résolument le fascisme sous toutes ses formes ! Dans ce combat, la CGT n'est pas désarmée et peut s'appuyer sur sa riche expérience des combats antifascistes du passé.

*Un peu de lecture...*



*Dans l'ombre de Charonne de Désirée et Alain Frappier*

Paris, 8 février 1962 : Maryse, jeune lycéenne de 17 ans, décide de participer avec ses copains à la manifestation du métro Charonne contre le fascisme et la paix en Algérie.

Au moment où les manifestants se dispersent, la police charge avec une violence extrême. Prise de panique, Maryse se retrouve projetée dans les marches du métro Charonne, ensevelie sous un magma humain, tandis que des policiers enragés frappent et jettent des grilles de fonte sur les corps sans défense. Bilan de la manifestation : 9 morts et 250 blessés.

Cinquante ans plus tard, Maryse Douek-Tripier, devenue sociologue, marquée par ce drame dont elle est sortie miraculeusement indemne, livre son témoignage à Désirée Frappier.

C'est une véritable histoire dans l'histoire à laquelle nous invite l'auteur, restituant ce témoignage intime dans son contexte historique, politique et sociologique

## 4 Les accords d'Evian, les peuples font l'Histoire !

Le 18 mars 1962, le Gouvernement français et le Front de Libération nationale (FLN), signent les accords d'Evian dont le premier effet est le cessez-le-feu. Comment la situation a-t-elle évoluée en Algérie, dans les années précédentes ?

### Mesures d'exception, internements, expulsions

Dès le début 1955, s'engage la chasse aux nationalistes et à ceux qui défendent les revendications anticolonialistes : les syndicalistes, les communistes, les chrétiens progressistes, les européens indépendantistes... La loi sur « l'état d'urgence » est proclamée en avril 1955 par Edgar Faure. La répression s'accélère. Cette loi prévoit « l'assignation à résidence de toute personne dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre public ». Les centres d'hébergement s'ouvrent dès le printemps 1955.

La voie de l'arbitraire est ouverte. Les arrestations, les expulsions vont se succéder. Les militants de l'UGSA-CGT (Union Générale des Syndicats Algériens) sont particulièrement surveillés. Dès lors, les actions pour les revendications (manifestations, grèves) peuvent être considérées comme portant atteinte à l'ordre public.

Le 2 septembre 1955, le PCA (Parti Communiste Algérien) et le journal « Alger républicain » sont interdits. Plusieurs camarades de l'UGSA-CGT, sont arrêtés, transférés dans des camps ou expulsés, certains rentrent dans la clandestinité. L'UGSA-CGT est quasiment démantelée. Fin février 1956 des dissidents créent, avec l'aide du FLN, l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA)

Robert Lacoste, nommé « ministre résident » par le gouvernement de Guy mollet (socialiste), prend des décrets qui vont priver le syndicalisme de toute existence légale. Le 11 octobre 1956 les réunions sont interdites. Le 27 novembre 1956 un décret prive les élus de la responsabilité de délégués du personnel et de leurs mandats dans les conseils d'administration et les comités d'entreprise.

Malgré l'emprisonnement de nombre de ses membres, l'UGTA appelle à la Grève fin janvier 1957, pour appuyer la position du FLN lors du débat à l'ONU demandant à la France l'ouverture de négociations. Le 28 janvier 1957 l'Algérie est paralysée. A Alger, les paras vont quadriller la ville, chasser les piquets de grèves et procéder à de nouvelles arrestations. Le 4 février la grève nationale est terminée. L'UGTA doit à son tour entrer dans la clandestinité. Place. La pratique de la terreur de masse va se mettre en place avec l'établissement d'un système concentrationnaire avec 250 camps de regroupement où sont parqués 3 millions de personnes.

### Les factieux d'Alger menacent la République et imposent le retour de De Gaulle

Le 13 mai 1958, Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT, fait la déclaration suivante : « *Le coup de force militaire d'Alger, la tentative des factieux d'imposer en France un gouvernement autoritaire et anti-républicain constituent une grave menace. La Classe ouvrière réagira avec vigueur comme le 12 février 1934. Elle s'unira pour une puissante action qui balayera les factieux. La CGT n'a jamais cessé de dénoncer les ennemis de la classe ouvrière et de la République, invitant à l'union de tous les travailleurs, toutes les organisations syndicales, pour agir avec plus de force...* »

Le 2 juin 1958, un vote majoritaire des députés à Paris accorde les pleins pouvoirs à De Gaulle et fait adopter par référendum une nouvelle constitution. La Vème république est née.

La guerre va s'intensifier, aggravant le fossé entre les 2 communautés. En France les syndicalistes CGT mènent un dur combat pour la paix en Algérie, où les militants payent un lourd tribut.

Beaucoup de souffrances, beaucoup de morts, beaucoup de dépenses humaines et matérielles pour qu'enfin la volonté exprimée par la CGT-UGTA de février 1961 se concrétise et pour que la négociation entre le Gouvernement français et le Gouvernement provisoire algérien aboutisse aux accords d'Evian et au cessez le feu le 19 mars 1962.

Leur application permettra de mettre en route la coopération technique et culturelle.

## 5 La presse syndicale dans les P.O. d'hier à aujourd'hui.

Le 13 mai 2022 s'est déroulée à l'université de Perpignan une journée d'étude sur l'histoire de la presse syndicale et la communication dans nos syndicats.

La conférence animée par l'historien Georges Sentis a permis de faire connaître l'évolution de la presse syndicale par le prisme des différentes échelles qui régissent la CGT. Dès son origine le mouvement ouvrier a pris conscience de l'importance de la communication, à la fois comme moyen de formation, d'information et de vecteur des luttes.

En parallèle aux journaux édités par la confédération (le Peuple, la NVO, Ensemble) et par les fédérations, les militants des P.O se sont investis dans la complexe tâche de rédaction et de diffusions de journaux et de bulletins. Au lendemain de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin du vingtième siècle nos structures syndicales ont développé une multitude de journaux syndicaux.

Il y a là une richesse insoupçonnée que l'Institut d'Histoire Sociale a décidé de mettre en lumière en organisant ce colloque.

Cette initiative a permis d'entendre les témoignages de ceux qui ont participé tant à la rédaction qu'à la diffusion de cette presse syndicale. Outre la présence de l'actuel secrétaire de l'UD, Julien Berthélémy, trois anciens secrétaires départementaux ont participé au colloque : Claude Salmon, Thierry Labelle et Pierre Louis Place.

D'autres militants ont eu des interventions remarquées comme Maurice Sabiols retraité de la CPAM 66, qui a vécu l'expérience du journal syndical d'entreprise avec le *Bastos* : « si les journaux des structures syndicales ont toute leur force pour le contrepoids idéologique, le journal d'entreprise construit par les travailleurs de l'entreprise, rendait vivant le débat entre les salariés. Il était complémentaire. C'était le journal de l'entre deux luttes. »

La fin du colloque a été dédié au *Travailleur catalan* avec une présentation par le directeur de publication du journal *René Granmont* d'articles et de numéros dédiés au syndicalisme. Le journal s'appuie sur les militants syndicaux pour rédiger les articles sur les grèves et les mobilisations sociales.

Cette journée d'étude a aussi permis de mettre en valeur la riche documentation conservée à l'IHS, ce qui a permis exposition intitulé : *100 ans de presse syndicale CGT dans les Pyrénées orientales* à la bibliothèque universitaire. Pendant un mois, la CGT va bénéficier d'une sacrée vitrine en direction des étudiants et chercheurs.

Cette initiative a permis de se rapprocher du monde étudiant, et de mettre en lumière l'histoire d'une presse riche et rayonnante de nos structures. Face à la crise actuelle de la presse en général et syndicale en particulier, nous devons nous servir de cette journée de réflexion pour développer à nouveau une communication de proximité où les militants et salariés soient acteurs dans la réflexion et les débats.



*Colloque IHS à l'université de Perpignan*



*Expo IHS à la B.U.*

L'INSTITUT D'HISTOIRE  
SOCIALE DE LA CGT 66  
PRÉSENTE

# CENT ANS DE PRESSE SYNDICALE CGT

*dans les Pyénées Orientales*

BU DROIT-LETTRES • UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

---

**Exposition du 13 mai au 13 juin**  
Inauguration le 13 mai à 17h30





L'Institut d'Histoire Sociale  
Maison des syndicats Garrigole  
66000 Perpignan

## ADHESION A L'INSTITUT D'HISTOIRE 2022

Cher(e) ami(e), cher(e) camarade,

L'Institut d'Histoire Sociale des Pyrénées Orientales, souhaite une bonne année de luttés et de victoires à tous les militants de la CGT 66.

**Connaissant votre attachement à l'histoire du mouvement ouvrier, nous vous invitons à adhérer à notre Institut d'Histoire Sociale Départementale,**

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, cher(e) ami(e), cher(e) camarade, à nos plus fraternelles salutations.

Le Président  
Jean ALVAREZ



✂-----

## INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT des PYRENEES ORIENTALES

### BULLETIN D'ADHESION 2022

(à retourner à IHS CGT des P.O. – Maison des syndicats- 8 rue de la Garrigole - 66000 PERPIGNAN)

Individuel  Syndicat  Union Locale  Union Syndicale   
15 €                      30 €                      60 €                      60 €  
Versement :                      Chèque                       Espèce

NOM de la STRUCTURE : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

ETABLISSEMENT, ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

NOM: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_ TELEPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_